



Le Maire, les membres du Conseil Municipal et l'ensemble du Personnel Communal de Louvie-Juzon vous adressent tous leurs Meilleurs Vœux

Docteur ANDRIA nous quitte...



Nombreux avaient été ceux qui s'étaient sérieusement impliqués pour faciliter les choses au médecin qui accepterait de s'installer à Louvie-Juzon, que ce soit sur le plan matériel que lorsqu'il s'est agi d'engager des recherches pour trouver un tel professionnel. Tout le monde y a alors cru lorsqu'il y a cinq mois, le Docteur ANDRIAMIAKATRA est arrivé. Aujourd'hui pourtant, après de longues

semaines passées à attendre, la clientèle n'est pas au rendez-vous et ce ne sont pas les deux à trois patients, en moyenne par jour, qui pouvaient suffire à maintenir un médecin au village. Le Docteur ANDRIA se voit donc contraint de raccrocher son tablier et son stéthoscope. C'est dans d'autres contextes qu'il poursuivra ses activités professionnelles. A croire que les ossalois sont dotés d'une santé de fer... A moins qu'il faille chercher les raisons ailleurs... Toujours est-il que ce sont les habitants de la Commune et des alentours, eux-mêmes, qui ont choisi. Mais, dorénavant, c'est l'avenir de la médecine de proximité, à Louvie-Juzon, qui pourrait bien être définitivement compromis.



Le mot du Maire

L'année 2012 est passée avec ses aléas et nous avons survécu au « cataclysme annoncé ».

En ce début d'un nouveau monde, sachez que mes convictions sont toujours là.

Pour cette nouvelle année, je formule le vœu pour tous et toutes, que nous sachions au quotidien, apprécier, voir et profiter de ces instants qui nous procurent joie et bien-être.

Je vous souhaite de tout cœur une bonne santé et une heureuse année 2013.

Patrick LABERNADIE

Le cochon n'est pas dans le maïs à Louvie-Juzon !



Grace à la volonté de tous, une réunion de conciliation s'est tenue en mairie pour trouver une issue favorable à un regrettable incident de chasse. Le Président de l'ACCA, le Responsable de l'équipe de chasse et les parties concernées ont su par la qualité des échanges, trouver une compensation afin de régler définitivement ce dossier.

Le village une nouvelle fois mis en valeur



Cette année encore, c'est avec une attention et une application toute particulière que le

village a été décoré et mis en valeur à l'occasion des Fêtes de Fin d'Année. Au travail des employés municipaux et des élus est venu s'ajouter le

concours d'habitants généreux. Mille mercis à M et Mme SAMPERE qui ont offert à la Commune le magnifique sapin qui a trôné majestueusement sur la Place Camps durant ces Fêtes. Jamais Louvie-Juzon n'en avait eu un aussi beau !



Comptes-rendus du Conseil Municipal

Séance du 2 novembre 2012



• Le Conseil Municipal demande à l'Office National des Forêts d'inscrire à l'état d'assiette 2013 les coupes :

- parcelle n° 1 : vente en bloc et sur pied pour la régénération,
- parcelle n° 16 : délivrance pour amélioration.

Par ailleurs, il demande à l'O.N.F. de reporter à 2014 la coupe d'affouage encore en cours pour amélioration sur la parcelle n° 3.

• Après avoir examiné les différents devis parvenus à la mairie concernant les travaux d'agrandissement du parking de la place Clémenceau, le Conseil décide de confier ces travaux à l'entreprise Eurovia.

• Afin d'éviter de devoir délibérer chaque année sur la question, une délibération permanente est votée pour permettre le désherbage (élimination des livres usés, abimés ou inintéressants) de la Bibliothèque Municipale de Louvie-Juzon.



Commissions...

Les associations de Louvie-Juzon qui souhaitent demander une subvention à la Mairie sont invitées à le faire par écrit avant le 31 janvier 2013 en joignant à la demande :

- un bilan d'activités de l'année 2012,
- un budget prévisionnel pour 2013.

La réorganisation des services de gendarmerie en Vallée d'Ossau conduit à une modification des horaires d'ouverture de la gendarmerie d'Arudy. A compter du 1^{er} janvier 2013, les permanences seront donc :

- de 14h à 18h, le lundi
- de 14h à 18h, le mercredi
- de 8h à 12h, le vendredi

Une délégation venue d'Argentine a été accueillie à la pisciculture de M VÉAU en présence du Maire de Louvie-Juzon. Celle-ci avait comme mission d'étudier l'implantation d'une activité piscicole dans un contexte environnemental à préserver.

Que les souris se rassurent : le projet de refuge pour chats à Louvie-Juzon n'advient que le jour où la réglementation en vigueur sera respectée.



Les travaux d'agrandissement de la Place Clémenceau, au pied du Pont de Louvie-Juzon, sont programmés. Ceux-ci devraient débuter début février 2013.

Après avoir été fermée durant les Fêtes de fin d'année, la Bibliothèque Municipale offrira une nouvelle exposition au public dès le mois de janvier 2013. Cette fois, ce sont les mangas qui seront à l'honneur, un nouveau genre littéraire venu d'orient particulièrement original et qui suscite un véritable engouement chez les adolescents. Soyez nombreux à venir voir de quoi il s'agit...

Les jeunes de la Commune nés entre 1^{er} octobre 1996 et le 31 mars 1997 sont priés de se faire connaître auprès de la mairie afin de pouvoir être recensés sur les listes militaires et participer à la JAPD (Journée d'Appel et de Préparation à la Défense).

Les tableaux rectificatifs des listes électorales seront affichés en Mairie à compter du 10 janvier 2013.

Séance du 16 novembre 2012

• Le Conseil Municipal autorise le médecin installé au Cabinet Médical de Louvie-Juzon à effectuer une ouverture supplémentaire entre deux pièces.

• Dans le cadre de l'arrêté préfectoral du 4 septembre 2012 et faisant suite à l'enquête publique ouverte du 8 octobre 2012 au 9 novembre 2012, le Conseil Municipal a donné un avis favorable au projet de renouvellement

de l'autorisation d'extraction, d'approfondissement et d'augmentation de la production de la carrière à ciel ouvert de calcaire au lieu-dit « Artigue-Dreyturère » (par 6 voix pour, 4 contre et 2 bulletins nuls).

• Madame Marie-José MOUNAUT est désignée pour représenter la Commune à la Commission d'Appel d'Offres du groupement de commandes pour travaux de voirie concernant l'entretien, la remise en état, le confortement et l'amélioration des voies communales pour les années 2013/2014.



Séance du 10 décembre 2012

• Le Conseil Municipal accepte la proposition du Maire qui souhaite que le régime indemnitaire soit modifié pour être appliqué à tous les agents de la Commune et ce, en fonction du résultat de l'entretien professionnel.

• Le bail de location du droit de pêche sur les cours d'eau communaux passé avec l'association AAPPMA de Bielle/Bilhères pour la pêche et la protection des milieux aquatiques est renouvelé dans les mêmes conditions que le précédent. Le montant de la redevance annuelle est fixé.

• L'Office National des Forêts ayant inscrit à son programme l'élaboration de l'aménagement forestier de la forêt communale indivise de Caset - Louvie, la liste des parcelles cadastrées

les constituant la forêt communale indivise et relevant du régime forestier est reconsidérée. L'application du régime forestier est ainsi étendue à la partie boisée de la parcelle cadastrée OE 0053 (soit un complément de 3,6905 ha).

• Concernant l'école, une subvention complémentaire est votée à l'OCCE Les Isards pour le projet scientifique sur les prototypes bioclimatiques.

• Mme Denise PEBOLE MORGAN, arrière-petite-fille de Joseph DOMECQ-ORTEIG, sœur de Raymond ORTEIG vivant aux USA, adresse à la Commune un chèque d'une valeur de 200 € au titre d'un don à la Bibliothèque Municipale de Louvie-Juzon.



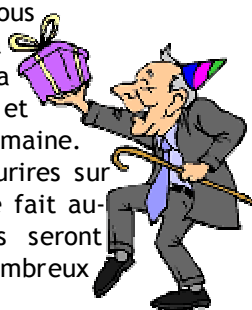
Du côté des associations...

Des Aînés en pleine forme !



Pour la cinquième année consécutive, la Municipalité de Louvie-Juzon et le Centre Communal d'Action Sociale se sont unis pour organiser le Repas des Aînés. Cette manifestation, devenue incontournable, s'est déroulée le 2 décembre dernier, dans la salle du Foyer Rural. Elle a rassemblé une centaine de personnes de plus de soixante-dix ans et quelques amis qui se sont particulièrement régalés du délicieux repas préparé par le traiteur local, Jean-Pierre LARRIEU, mais également

de l'animation, une nouvelle fois assurée par "Sarra et ses amis". Tout était donc réuni pour faire que cette journée soit placée sous le signe de la convivialité, de la bonne humeur et de la chaleur humaine. A en voir les sourires sur les visages, il ne fait aucun doute qu'ils seront encore plus nombreux l'an prochain...



"Infiniment Chocolat"

Le 2 décembre dernier, alors que les plus anciens du village quittaient la table repus et heureux, un spectacle était donné au Foyer Rural en partenariat avec le Relais Lecture de la Vallée d'Ossau et la C.C.V.O.

Seul face à un public qui rassemblait une cinquantaine de connaisseurs gourmands et exigeants, Olivier KA, auteur et conteur confirmé, expliquait par des voies détournées voire dé-



voyées les origines divines du cacao. A la sortie, après une pause chocolat offerte par la Commune, chacun est ressorti pour le moins convaincu...

Soirée biodiversité... un succès !



Le 8 décembre 2012, au Foyer Rural s'est déroulé "L'Apéro du Bestiaire Pyrénéen". Cette manifestation, co-organisée par la Mairie de Louvie-Juzon et l'association Education Envi-

ronnement, membre du réseau Education Pyrénées Vivantes, a rassemblé plus d'une centaine de personnes. Après quelques sketches centrés sur la richesse du patrimoine environnemental de notre région et montés par la troupe de théâtre Mandarine, un jeu à l'adresse de toutes les personnes présentes a été organisé. Puis, autour d'une exposition des plus intéressantes, un apéritif et quelques gâteaux ont été offerts... pour le plus grand plaisir de tous, petits et grands.



A l'école...

On se met à l'heure de la science



Chacun aura pu remarquer que, depuis plusieurs semaines, des modules ont été installés dans un coin de la cours de l'école élémentaire. Ces derniers ont une vocation exclusivement pédagogique et ne sont que temporaires. Ils contiennent le matériel nécessaire pour faire des recherches et des expériences dans différents domaines scientifiques. La bioclimatique, la biologie, la chimie ou la physique pourront ainsi être abordées dès l'école primaire. De quoi faire naître de réelles vocations !



Nouveau bureau au Foyer Rural...



Le 23 novembre dernier, avait lieu l'Assemblée Générale du Foyer Rural. Après plusieurs années passées au service des différentes activités, toujours bénévolement, avec sérieux, volontarisme et une disponibilité exemplaire, Philippe CORTEZ et son équipe ont passé la main à un nouveau trio constitué de Germain LASSERRE (Président), Dominique DUNAND (trésorier) et Dadou LASSERRE (secrétaire). Les habitants de Louvie-Juzon et des environs félicitent et remercient très sincèrement les sortants de leur dévouement et souhaitent bon vent au nouveau bureau.

Travaux de voirie



La réfection du chemin communal qui monte à la ferme de M et Mme RE-

Dans la foulée, c'est la Place de Pédéhourat qui a fait l'objet d'une attention particulière. Les écoulements d'eau ont été canalisés et le passage d'autrefois a été recréé, aménagé et arboré.

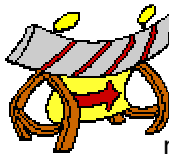


Prochaine étape : la mise en valeur de l'espace vert...

CHOU, à Pédéhourat avait dû être différée en raison de l'activité professionnelle et du passage nécessaire et régulier de véhicules lourds. Les contraintes ayant changé, ces travaux ont pu avoir lieu le 8 novembre dernier. Le chemin a ainsi été bétonné sur toute sa longueur, ce qui garantit un plus grand confort et limite considérablement l'entretien.



Avant que la vente n'ait été conclue, quelques travaux de terrassement et de drainage ont été réalisés à l'ancienne école de Pédestarrès. Il s'agissait de refaire le lit du petit ruisseau et de changer la canalisation pour en mettre une d'un diamètre plus adapté...



Et pendant ce temps, au Foyer Rural...

Le fort orage qui avait éclaté au-dessus de Louvie-Juzon, début juillet, avait occasionné des dégâts importants sur le toit du Foyer Rural. Bien que les trous aient été rapidement bouchés, l'eau s'était infiltrée et avait imbibé les plaques du plafond qui avaient fini par tomber sur le sol. Après une déclaration faite auprès des assurances et les expertises qui s'en sont suivies, les travaux de remise en état ont été réalisés fin novembre.

Aujourd'hui, un plafond tout neuf redonne un peu d'éclat à cette salle de sport. De petites attentions en petites attentions, le Foyer Rural retrouve une jeunesse...



Les ambulances arrivent à Louvie-Juzon



Installées dans des locaux mal adaptés et inconfortables dans une Commune voisine, les Ambulances Edelweiss se sont installées quelques jours avant Noël à la sortie de l'agglomération de

Louvie-Juzon. Elles assurent le transport des personnes malades ou invalides dans des conditions de confort et de sécurité optimales vers tous les lieux de soins. Avec deux ambulances et un V.S.L. (Véhicule Sanitaire Léger), elle peuvent répondre à de nombreuses situations.

N'hésitez donc pas à faire appel à leurs services dans le cas où vous en auriez besoin en appelant au 05.59.82.60.10.



Clin d'œil du temps passé Séance du 18 février 1877

Monsieur le Maire rappelle au Conseil

Municipal qu'il faut pourvoir au remplacement de feu M. BERGÉ, médecin des pauvres du bourg, et il propose M. le docteur BAYLE, considérant que la mesure est de toute urgence, demande à l'autorité supérieure de traiter avec le Dr BAYLE pour les soins à donner aux habitants du bourg et fixe l'abonnement annuel à la somme de quatre-vingts francs.

Le Contrôle Technique a déménagé



Toujours fidèle à Louvie-Juzon, le Contrôle Technique BERSANS a déménagé et est venu s'installer, depuis bientôt deux mois, sur la route de Pau, au 12 avenue Aristide Briand. Ainsi, Philippe BERSANS vous accueille du lundi au samedi dans ses nouveaux locaux, de 8h30 à 12h et de 14h à 18h. Vous pouvez toujours prendre rendez-vous par téléphone au 05.59.05.63.26 ou par le biais d'internet, 24h/24, en vous connectant sur le site : www.securitest.fr.



Heures d'ouverture et coordonnées de la Mairie :

Christine et Laurence vous accueillent de 8h. à 12h. et de 14h. à 17h. les lundis, mercredis et vendredis ; de 8h. à 12h. les mardis et jeudis.

Permanence du Maire : le vendredi toute la journée.

MAIRIE - 64260 LOUVIE-JUZON
Tél. 05 59 05 61 70
Fax 05 59 05 74 56
Email : mairie.louvie@orange.fr
Site : louvie-juzon.fr